

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
4 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse. Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
Etranger 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
le 1<sup>er</sup> et le 16 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Société Anonyme Suisse de Publité
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse. . . . . 20 »
L'Etranger. . . . . 25 »
Réclames. . . . . 50 »

Nouvelles du jour

Démission du chef d'état-major de l'armée grecque.
Activité de l'artillerie en Flandres et en Champagne.
Mouvements à l'aile sud du front oriental.

Le dernier communiqué de Paris sur le front occidental annonce une activité intense de l'artillerie française sur divers points de la ligne de bataille.

Devant Ypres, les Allemands paraissent avoir eu l'intention de prononcer une attaque, car ils ont projeté des gaz suffocants contre les lignes anglaises; mais l'artillerie britannique et française est aussitôt entrée en action et l'infanterie allemande n'est pas sortie des tranchées.

Le front de l'Aisne, de Soissons à Reims, a recommencé à s'animer. Le front de Champagne reste toujours vibrant.

En Alsace, des rapports particuliers, supplantant au silence des bulletins, disent que l'artillerie a été très active ces derniers temps.

Les Français et les Anglais élèvent avec une rapidité fiévreuse des fortifications et des retranchements autour de Salonique. Ils se rendent compte que l'arrêt des Bulgares à la frontière n'est que momentanément et qu'ils pourraient bien reprendre l'offensive contre le corps expéditionnaire lorsqu'ils se seront réorganisés et qu'ils auront reçu des renforts allemands.

« Ce serait une faute très grave, a-t-il dit, de rendre à la Russie la Pologne historique, après que les résultats de la guerre auront été déterminés. La Pologne serait convaincue qu'elle doit renoncer à toute libération du joug russe. Elle en viendrait naturellement à désirer d'être unifiée sous le gouvernement du tsar. »

« La Pologne ne peut pas être non plus exposée une seconde fois au danger du partage. Quelle que soit la façon dont cette question sera résolue, toute nouvelle opération à accomplir sur le corps de la Pologne devra être écartée. Ce serait un crime de multiplier ce que nous avons fait à cet égard et de répéter la faute que nous avons commise. Notre devoir moral est de le comprendre et de tendre aux Polonais une main amie. Si les Polonais conçoivent que l'avenir les lie à l'Europe centrale et que ce même avenir les sépare du panslavisme, nous devons aller vers eux avec la plus grande sympathie, la plus grande amitié et la plus grande confiance. »

La diplomatie allemande, qui n'est jamais découragée, réclame du gouvernement grec qu'il se fasse garantir que l'expédition franco-anglaise ne reprendra jamais l'offensive.

A supposer que M. Skouloudis se fasse le porte-voix de cette exigence, on est sûr d'avance que la France et l'Angleterre ne voudront pas prendre un pareil engagement. On peut donc prévoir que la phase de l'activité diplomatique bulgare-allemande sera courte et que l'armée bulgare, secondée par l'armée allemande, fera dans quelque temps le siège de Salonique.

Sur le théâtre oriental, les Allemands, après leurs efforts acharnés et inutiles contre le front de la Duna, se recueillent. Les Russes, rassurés sur le sort de Riga, y ont rouvert les écoles. L'initiative a passé de leur côté; ils entreprennent ça et là des attaques. Un de leurs derniers bulletins signale qu'une forte action d'artillerie s'est ouverte dans le secteur de Jakobstadt.

A l'aile sud, il se produit une certaine agitation. L'armée de l'archiduc Joseph-Ferdinand, longtemps absente des bulletins, vient d'y réapparaître; elle a repoussé une attaque russe à l'ouest de Rovno, en Volhynie. Le secteur de Galicie, depuis Nov-Alexinietz jusqu'à Zaleczky, sur le Dniester, s'anime également. D'importantes forces austro-allemandes ont été dirigées ces derniers temps sur cette partie du front. Ce peut être là une menace destinée à paralyser les velléités d'une action russe contre la Bulgarie.

Au cours d'une des séances du Parlement hongrois, le comte Andrássy a pris la parole pour exprimer son opinion sur la question polonaise.

« Ce serait une faute très grave, a-t-il dit, de rendre à la Russie la Pologne historique, après que les résultats de la guerre auront été déterminés. La Pologne serait convaincue qu'elle doit renoncer à toute libération du joug russe. Elle en viendrait naturellement à désirer d'être unifiée sous le gouvernement du tsar. »

« La Pologne ne peut pas être non plus exposée une seconde fois au danger du partage. Quelle que soit la façon dont cette question sera résolue, toute nouvelle opération à accomplir sur le corps de la Pologne devra être écartée. Ce serait un crime de multiplier ce que nous avons fait à cet égard et de répéter la faute que nous avons commise. Notre devoir moral est de le comprendre et de tendre aux Polonais une main amie. Si les Polonais conçoivent que l'avenir les lie à l'Europe centrale et que ce même avenir les sépare du panslavisme, nous devons aller vers eux avec la plus grande sympathie, la plus grande amitié et la plus grande confiance. »

« Je pense donc, a dit l'orateur en terminant, que j'agis selon les sentiments de la nation hongroise en saluant les Polonais et en exprimant l'espoir que la Pologne s'incorporera comme Etat indépendant dans les cadres de l'Europe centrale, sans préjudice actuellement le mode de cette incorporation. »

Les hommes d'Etat autrichiens ou hongrois n'ont plus qu'à faire partager leur manière de voir à Berlin.

M. Maura, le chef véritable des conservateurs espagnols, qui s'était retiré des affaires publiques pour ne

pas gêner l'action de M. Dato, annonce qu'il rentre dans la politique, maintenant que M. Dato est tombé du pouvoir.

Les systèmes d'imposition du tabac

La session de décembre des Chambres fédérales revêt le caractère d'une longue conférence financière, où sont discutés chaudement les graves problèmes qui se posent chez nous depuis que la guerre européenne a contraint la Confédération aux dépenses énormes que l'on connaît.

Ces dépenses ont déséquilibré totalement le budget fédéral; aussi notre Autorité exécutive suprême a-t-elle songé, dès le début de la crise, à composer tout un programme de réédification financière, conçu sur la double base des économies administratives et de l'augmentation des sources de revenus de la Confédération.

Ce programme est actuellement en discussion devant le Conseil national.

La pierre de base de ce programme est certainement le monopole du tabac, auquel le Conseil fédéral compte demander plus de la moitié des revenus supplémentaires indispensables. Mais le monopole du tabac sera aussi, en même temps, le point du programme du Conseil fédéral qui sera le plus fortement combattu, parce qu'il heurte le principe des souverainetés cantonales et parce que ses avantages fiscaux arriveront à peine à contre-balancer les néfastes conséquences économiques de la destruction complète d'une branche de notre industrie nationale privée.

Il sera intéressant de revenir sur les discussions que va susciter le monopole du tabac considéré dans ses conséquences politiques et économiques. Pour aujourd'hui, nous voulons nous demander ce qui a été fait dans les principaux pays étrangers, au sujet de l'imposition du tabac, et étudier rapidement le projet de monopole présenté par nos experts fédéraux, à la lumière des institutions semblables qui fonctionnent déjà autour de nous.

Passons d'abord en revue les Etats qui ne possèdent pas le monopole du tabac.

On distingue en premier lieu ceux qui ne font du tabac l'objet d'aucun impôt indirect; laissant toute liberté aux planteurs, fabricants et marchands de tabac, ils se contentent de percevoir des patentes industrielles et commerciales, dont le but est davantage l'exercice d'un contrôle que la recherche d'un bénéfice.

Ces Etats sont la Hollande, la Suède, la Norvège, le Danemark et la Suisse, jusqu'à présent. Ces pays imposent cependant les tabacs étrangers à leur entrée.

L'Angleterre a adopté un régime tout à fait spécial. Le revenu qu'elle tire de l'imposition du tabac repose entièrement sur des droits d'entrée très élevés; pour rendre ce système productif, elle est obligée d'interdire la culture du tabac dans tout le Royaume-Uni. De plus, elle soumet la fabrication et la vente des tabacs à des droits de patente. Les prix de vente sont sensiblement plus élevés que dans les pays à monopole, mais le rendement est excellent: en 1902, cet impôt rapportait à l'Angleterre 312 millions de francs.

Une troisième classe est formée par les Etats qui ont adopté le régime d'un impôt indirect sur les produits indigènes du tabac, parallèlement à un droit de douane sur les produits étrangers importés. Ces derniers Etats peuvent encore être divisés en deux catégories, suivant qu'ils prélèvent la taxe intérieure sur le tabac avant ou après sa manutention.

Ainsi, l'Allemagne et la Belgique frappent le tabac brut avant son entrée à la manufacture. L'Allemagne le frappe par un impôt déterminé par 100 kg. de tabac fermenté ou desséché; la Belgique, par un impôt basé sur le nombre des plants de tabac. Ces deux Etats prélèvent en outre des droits d'entrée sur les tabacs exotiques; l'Allemagne favorise même l'industrie nationale en usant des primes à l'exportation.

Par contre, la Russie et les Etats-Unis frappent le tabac au moment où le produit manufacturé est mis en circulation. Ils le font au moyen de la banderole ou de la vignette que le fabricant est obligé d'apposer sur le produit livré: c'est le système que l'on oppose en Suisse au monopole proposé par le Conseil fédé-

ral. La culture du tabac demeure entièrement libre dans les deux pays précités; en Russie, cependant, le planteur a l'obligation de vendre ses produits aux fabricants indigènes patentés.

Arrivons au groupe d'Etats qui ont adopté le monopole du tabac.

Un certain nombre de pays pratiquent le monopole du tabac par affermage. C'est le type de monopole dont s'éloigne le projet suisse. L'affermage serait praticable en Suisse; mais il présenterait trop d'inconvénients, et les pays qui l'utilisaient ont presque tous abandonné actuellement ce système intermédiaire pour adopter celui de la régie. La Suisse, en cas d'acceptation du monopole du tabac, passerait directement au régime de la manutention entière et directe de l'Etat sur l'industrie du tabac.

L'Espagne, le Portugal et la Turquie ont conservé le régime quelque peu démodé de l'affermage.

L'Espagne affirme ce monopole par voie d'adjudication depuis 1887; elle en retirait, en 1910, 139 millions de pesetas. Le Portugal vit sous un régime analogue.

Nous nous arrêterons plus longtemps à la Turquie. Depuis 1883, la Société de la Régie co-intéressée des Tabacs de l'Empire ottoman s'est fait adjudger le monopole de l'achat, de la fabrication et de la vente des tabacs turcs. En plus de ces droits, cette Société a celui de la perception des taxes sur l'importation des produits étrangers et l'exportation des tabacs indigènes en feuilles. La culture se fait avec l'autorisation du gouvernement et pour le compte exclusif de la Société. Les débiteurs doivent être patentés par celle-ci et vendent au public les produits de la régie à des prix fixés. La vente des produits étrangers est par contre libre, mais soumise à des droits de patente élevés.

La Société concessionnaire verse à l'Etat d'avance, et par semestre, une somme de 17 millions à 18 millions de francs. Le bénéfice annuel, déduction faite de ce double versement, est divisé en deux portions suivant une proportion déterminée. La première portion va tout entière à l'Etat, qui la répartit entre le budget et la Dette. La seconde est partagée entre le gouvernement et la Société. (La concession de cette Société expirait en 1913. Il est possible qu'elle n'ait pas été renouvelée, ce qu'il ne nous a pas été donné de pouvoir vérifier.)

Le projet fédéral se rapproche par contre beaucoup du monopole du tabac tel qu'il est pratiqué en France, en Autriche-Hongrie et en Italie. Ces pays en effet ont adopté le système de la régie, avec quelques variantes en ce qui concerne la vente au public des produits manufacturés dans les fabriques de l'Etat.

La France possède le monopole du tabac depuis 1810; il lui rapportait, en 1908, 387,619,000 francs.

L'Autriche a vécu jusqu'en 1784 sous le régime de l'affermage; depuis lors, elle a introduit la régie, qui lui rapportait, en 1910, 165,272,000 francs.

L'Italie a passé de même du régime de l'affermage à celui de la régie, en 1883. Depuis 1891, elle a annexé au ministère des finances un Office technique des tabacs. Le monopole lui rapportait, en 1906, 184,814,000 francs.

Nous pouvons comparer le projet suisse avec le régime pratiqué dans les « pays à monopole en régie » successivement sur trois points: culture, fabrication et vente du tabac.

a) Ces pays ont organisé la culture sur les mêmes bases générales: les planteurs ne peuvent mettre leurs terrains en culture qu'avec une autorisation de l'Etat; ils ont l'obligation de vendre leurs produits à la régie, aux conditions fixées par elle; ils doivent encore se soumettre à certaines prescriptions concernant le contrôle de leurs opérations.

Le projet suisse élabore un régime identique. Il prévoit l'encouragement de la culture du tabac dans les régions déterminées où elle a lieu actuellement; surtout dans les cantons de Fribourg, Vaud et Tessin.

Le projet suisse ne s'écarte en rien non plus des législations française, autrichienne et italienne, quant à la question de l'achat des matières brutes par la régie. Il prévoit l'acquisition de la totalité des produits indigènes et l'importation de produits bruts exotiques; cette seconde source d'alimentation est destinée à prendre en Suisse une importance capitale, à cause de la très faible production indigène.

b) De même en ce qui concerne la

fabrication du tabac par la régie, la Suisse adoptera le régime intégral de la manufacture d'Etat. Le projet prévoit cependant la concurrence d'entreprises privées pour l'exportation de certaines spécialités.

Un fait frappant est le grand nombre des manufactures d'Etat prévues en Suisse. Le projet en compte 25, alors que la régie française en utilise 20, et la régie autrichienne, 28. Etant donnée l'étendue territoriale de la Suisse, ce chiffre de 25 fabriques est exorbitant. La régie limitera certainement le nombre de ses manufactures, et la solution proposée par les experts nous paraît avoir le seul but de calmer l'agitation des centres suisses de l'industrie du tabac.

c) Quant à la vente des produits de la régie, les experts fédéraux semblent avoir pris pour modèle le système pratiqué en Autriche; leur projet s'écarte notamment du système français.

La régie autrichienne en effet opère la vente au public par l'intermédiaire de marchands en mi-gros auxquels elle fait une remise; la profession de négociant en tabacs reste entièrement libre; seul, le bénéfice est limité par la fixation des prix de vente; c'est, en tous points, le système préconisé par nos experts fédéraux.

En France, par contre, la vente au public s'opère sur des bases différentes. La vente en gros s'accomplit au moyen de 500 magasins et entrepôts de tabac, qui transmettent les produits manufacturés de la régie aux détaillants. La vente en gros s'opère encore dans 8 entrepôts de vente directe, situés dans les grands centres, et où le public peut venir s'approvisionner de tabacs exotiques importés et de tabacs indigènes de Joux, par quantités dont le minimum est fixé. Les entrepreneurs reçoivent de la régie un traitement fixe et 1 % sur la vente annuelle.

La vente au détail diffère totalement en France du principe proposé en Suisse. Les débiteurs de tabac doivent en effet obtenir une concession de l'Etat; la profession de négociant en tabacs n'est donc pas libre en France. Chaque commune a droit à un certain nombre de débits de tabac, et ceux-ci sont offerts uniquement aux vieux serveurs de l'Etat, civils ou militaires, à leurs veuves ou orphelins, ainsi qu'à ceux qui ont à leur actif un acte de courage accompli dans l'intérêt public.

En résumé, le projet de régie en Suisse est conçu d'après les règles généralement admises par les pays étrangers qui possèdent le monopole du tabac sous cette forme. Il diffère du système français en ce qui concerne la vente au public.

Ce projet sera prochainement discuté aux Chambres. Le courant hostile à l'idée du monopole, entraîné par la campagne de presse énergique des intéressés, grandit chaque jour. On dit que le Conseil national lui-même est en majorité opposé au projet des experts; nous serons bientôt fixés. Pour le moment, nul ne saurait encore prédire avec certitude si la Suisse viendra se ranger dans le rang des « Etats à monopole » ou dans celui des « Etats à banderole ». Dr Th. Buclin.

Nécrologie

M. Vaillant
On annonce, de Paris, que M. Vaillant, député socialiste, est décédé, samedi, à l'âge de 76 ans.

M. Vaillant était né à Vierzon (Cher). Il étudia la médecine à Paris, en Allemagne et en Autriche. Il revint en France en 1870, et, pendant le siège, fit une active propagande révolutionnaire. Candidat à l'Assemblée nationale en février 1871, il ne fut pas élu. Il prit part ensuite à l'insurrection des communards, fut nommé membre de la Commune dans le VIII<sup>me</sup> arrondissement, le 26 mars, puis fit partie de la commission exécutive, délégué à l'enseignement.

Après la défaite de la Commune, il passa en Angleterre et participa, à Londres, à l'Association internationale des travailleurs comme membre de son conseil général.

Le 20 juillet 1872, le conseil de guerre le condamna à mort par contumace.

Revenu à Paris après l'amnistie, Vaillant reprit sa propagande révolutionnaire et se fit élire conseiller municipal le 11 mai 1884. Il demanda alors la suppression des armées permanentes, le réquisitionnement des logements non occupés en faveur des citoyens sans logement, la création d'un fonds de secours permanent destiné aux ouvriers sans travail, la création d'une milice de police, etc.

Lors de l'agitation boulangiste, Vaillant se déclara contre la politique du général, mais il refusa de s'allier aux autres groupes républicains pour combattre le mouvement. Candidat à la fois antiboulangiste et anti-opportuniste dans le Rhône, en 1888, il échoua, de même que l'année suivante à Paris. En 1893, enfin, il réussit à se faire nommer député de la 2<sup>me</sup> circonscription du XX<sup>me</sup> arrondissement de Paris. Il donna alors sa démission de conseiller municipal. Il fut réélu en 1898.

Il avait fondé, en 1880, avec Blanqui, l'odieux journal Ni Dieu, ni maître. Par la suite, Vaillant prit la direction de l'Homme libre, journal socialiste quotidien. M. Vaillant était très riche; c'était un orateur assez terne, mais parfois violent. A la dernière élection à la présidence de la République, ses collègues s'étaient comptés sur son nom et Vaillant avait obtenu 80 voix environ contre M. Poincaré.

M<sup>me</sup> Henri de Bornier
On annonce la mort de la vicomtesse Henri de Bornier. La veuve de l'auteur de la Fille de Roland s'est éteinte en son château d'Aimargues, près Lunel.

Le général de Castelnu

Paris, 14 décembre.

La nomination du général de Castelnu au poste de major général des armées a produit partout la plus favorable impression.

Dans les plus petits hameaux de France, on sait, à présent, la part importante qu'a prise le glorieux général à la victoire de la Marne. Nul n'ignore que, si Joffre a pu faire son repliement puis se retourner et refouler victorieusement l'ennemi, c'est parce que, appuyé à sa gauche sur le camp retranché de Paris, l'indomptable ténacité des troupes commandées par Castelnu — parmi lesquelles le fameux 20<sup>e</sup> corps — lui a permis d'avoir à sa droite un inébranlable mur, le grand couronné de Nancy, que les armées allemandes résolues à nous tourner à tout prix ne purent jamais enfoncer malgré la plus formidable poussée.

C'est Castelnu également qui dirigea l'offensive de septembre en Champagne, où le front allemand, réputé imprenable, fut sérieusement ébranlé.

Le peuple de France et sa vaillante armée confondent dans un même sentiment de confiance et d'affection les noms de Joffre et de Castelnu.

Une seule voix a jeté une note discordante en ce concert d'acclamations, celle du tigre Clémenceau, qui n'a, d'ailleurs, aucune autorité, car depuis plus d'un an — chacun le sait — il trouve tout mal... parce qu'il n'est pas le maître et ne cesse de chercher à renverser le gouvernement pour le remplacer. Or, nul n'ignore que si Clémenceau est notre meilleur entrepreneur de démolitions, il est, par contre, un déplorable architecte et n'a jamais rien su bâtir que sur le sable; ses courts passages au ministère l'ont prouvé péremptoirement.

Ajoutons que, depuis plusieurs années, Castelnu était le bras droit de Joffre; il est donc assez naturel que notre généralissime ait voulu avoir pour second un soldat dont il a pu juger la mesure et qui a toute sa confiance.

Quant à craindre un coup d'Etat de Castelnu parce qu'il est catholique et royaliste, il faut, pour cela, être affligé de la mentalité des hommes du 4 septembre 1870 et du 18 mars 1871. Les royalistes et catholiques se font tuer à Patay, à Loigny, sur les rives de la Marne, de l'Aisne et de l'Yser; ils ne font pas de coups d'Etat devant l'ennemi; suivant le mot du duc d'Aumale, pour eux, toujours, « il y a la France! »

Le poste de commandant du groupe d'armées du centre occupé par le général de Castelnu a été attribué au général de Langle de Cary et celui-ci à son tour est remplacé par le général Gouraud, notre glorieux mutilé.

Adrien Varloy.

A L'ACADEMIE FRANÇAISE

La succession de M. de Mun

Le lieutenant-colonel Driant vient de poser sa candidature au fauteuil laissé vacant par la mort de M. le comte de Mun. On sait que le nouveau candidat a publié, sous le pseudonyme « capitaine Danrit », de nombreux romans militaires, parmi lesquels: La guerre en ballon et La guerre de demain. Le colonel Driant est député de Meurthe-et-Moselle. C'est un excellent catholique, un beau caractère.

LA GUERRE EUROPEENNE

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 18 décembre

Communiqué français d'hier dimanche, 19 décembre : Faible activité des deux artilleries au cours de la nuit.

Dans la région de Vauquois, lutte de mines à notre avantage. Le bombardement des ouvrages et cantonnements ennemis dans le secteur d'Apremont, au sud-est de Saint-Mihiel, s'est poursuivi très avant dans la soirée avec d'excellents résultats.

Dans la nuit du 17 au 18 décembre, une escadrille de quatre avions a exécuté une nouvelle opération de bombardement sur la gare de Metz-Sablons. Une quarantaine d'obus furent lancés sur les bâtiments et les dépendances de la gare.

Communiqué allemand d'hier, 19 décembre : Aucun événement important à signaler sur ce front.

Metz a été de nouveau attaqué de nuit par des avions ennemis. Il n'y a eu que des dégâts matériels.

Journée du 19 décembre

Communiqué français d'hier dimanche, 19 décembre, à 11 h. du soir :

La journée a été marquée par l'activité intense de notre artillerie sur de nombreux points du front.

En Belgique, nos batteries, de concert avec l'artillerie britannique, ont très violemment bombardé les tranchées allemandes, d'où partait l'émission de gaz suffocants dirigés contre le front anglais à l'est d'Ypres. Aucune attaque d'infanterie ne s'est produite.

Des avions ennemis ont survolé ce matin la région de Poperinghe et ont jeté dix bombes. Une femme a été tuée, et une femme et deux enfants blessés.

En Artois, notre artillerie a dispersé des travailleurs ennemis dans le secteur de Thélus, au nord d'Arras. L'ennemi a lancé une centaine de projectiles sur Arras.

Entre la Somme et l'Oise, nos engins de tranchée ont détruit un ouvrage allemand dans la région de Dancourt.

Entre Soissons et Reims, notre artillerie a pris à partie les lance-bombes et les batteries ennemies repérées à l'est de Berry-au-Bac.

En Champagne, le tir de notre artillerie lourde, dirigé sur les premières lignes ennemies au sud de Sainte-Marie à Py, a donné d'excellents résultats.

Dans la région de Saint-Mihiel, quelques tirs heureux sur Champancourt ont amené une riposte de l'artillerie ennemie qui fut arrêtée net par notre feu.

Dans la nuit du 18 au 19, une de nos escadrilles, composée de sept avions de bombardement, a lancé sur la gare de Metz-Sablons cinq obus de 90 et deux de 155.

Un de nos appareils, arrêté par une panne de moteur, a pu atterrir sans incident dans nos lignes à Dieulouard, au sud de Pont-à-Mousson.

Condammnation d'une religieuse

Bâle, 19 décembre. Sœur Valentine (Bertha Jüdling), de la maison-mère de Niederbrunn, établie à Riedisheim, a comparu devant le tribunal militaire allemand de Mulhouse, sous l'inculpation de tentative de trahison.

On a reproché à l'accusée d'avoir chassé du couvent un soldat allemand grièvement blessé, tandis que les lits n'étaient occupés que par des Français non blessés, et qu'il y avait encore des places libres. Le traitement et l'alimen-

lation des blessés allemands auraient beaucoup laissé à désirer. Lorsque les Allemands occupèrent le couvent, l'accusée voulut s'enfuir avec les Français, mais elle fut retenue et mise en état d'arrestation.

Au cours de l'interrogatoire, des témoins de Riedisheim ont prétendu que l'accusée avait tiré du couvent sur les Allemands ; le tribunal a laissé tomber cette accusation, comme trop peu fondée. Mais il a déclaré l'accusée coupable dans deux cas de tentative de trahison et l'a condamnée à 5 ans de travaux forcés.

L'aristocratie anglaise

800 pairs anglais sont tombés sur les champs de bataille. Plusieurs grands noms se trouvent éteints. Le dix pour cent des officiers tués est fourni par la haute aristocratie.

Croiseur allemand coté

Berlin, 18 décembre. (Officiel.) — Le 17 décembre, dans l'après-midi, le petit croiseur Bremen et un torpilleur qui l'escortait ont été coulés dans la mer Baltique, par l'attaque d'un sous-marin. Une partie considérable de l'équipage a été sauvée.

(Le Bremen était un croiseur protégé d'environ 3000 à 4000 tonnes, à peu près du même type que le fameux Emden, qui a effectué des raids réitérés au début de la guerre, dans les mers d'Extrême-Orient. A cette catégorie appartient également le Breslau, qui a été vendu à la Turquie. Ce croiseur, lancé en 1911, est cependant un peu plus récent que le Bremen, qui date de 1903.)

Réfugiés serbes en Grèce

Athènes, 18 décembre. (Havas.) — Des pourparlers sont engagés entre le gouvernement serbe et le gouvernement grec pour l'installation de réfugiés serbes en Grèce. Quatre mille seront installés à Volo, quatre mille à Corfou et les autres à Chypre et en Sicile. Deux vapeurs anglais sont arrivés hier à Salonique avec une grande quantité de vêtements destinés aux réfugiés serbes.

Le nombre des Serbes ayant réussi à rejoindre les Alliés à Salonique est de 6000.

La « Turquoise »

Paris, 17 décembre. L'Intransigeant publie une lettre de Salonique, retardée dans sa transmission et qui annonce l'admirable sacrifice d'un mécanicien français :

Il y a peu de temps, le sous-marin français Turquoise se trouva en difficultés dans la mer de Marmara et ne put éviter de tomber aux mains des Turcs. L'équipage fut fait prisonnier. On exposa le sous-marin à Constantinople. Parmi les visiteurs se trouvaient un grand nombre d'officiers de l'état-major général turc, que quelques mécaniciens accompagnaient.

Les officiers demandèrent à ces derniers de leur expliquer le mécanisme du petit bâtiment, mais ils s'en montrèrent incapables. Curieux à l'extrême de comprendre le fonctionnement du sous-marin, les officiers envoyèrent alors chercher un des mécaniciens français et lui firent expliquer leur désir.

Le Français vit qu'il avait la occasion de détruire le sous-marin, dont les Allemands, alliés des Turcs, pouvaient faire une arme terrible. Il laissa une note à ses camarades, leur expliquant ce qu'il voulait faire, si l'occasion s'en présentait, et terminant par ces trois mots : « Vive la patrie ! »

Puis il monta à bord du sous-marin avec six des officiers turcs. Avant que ceux-ci aient pu s'apercevoir de quoi ce soit, il avait mis le bateau en marche. Il dut y avoir lutte sans doute à bord de la Turquoise. Toujours est-il que l'on vit le sous-marin s'éloigner peu à peu du rivage où il

avait exposé, puis s'enfoncer à jamais dans la mer.

Et les détails de ce sacrifice héroïque demeureront à jamais inconnus.

Vers l'Egypte

Naples, 19 décembre. Le vapeur Adalla, venant de Mombasa, est arrivé ici.

Les passagers racontent que les Turcs font de grands préparatifs dans la péninsule du Sinaï, creusant des tranchées et construisant des routes, pour faciliter la marche en avant d'une grande armée.

Ce sont des Allemands qui dirigent ces travaux.

Les chameaux de Hagenbeck

Amsterdam, 17 décembre. La grande ménagerie Hagenbeck, de Hambourg, a mis à la disposition des autorités militaires ses chameaux, pour exercer les soldats allemands destinés à la campagne d'Egypte.

Allemands inculpés de complot

New-York, 18 décembre. (Reuter.) — Des agents du département de justice américain ont arrêté un nommé Paul König, ancien chef du service secret de la ligne Hamburg-América, et un nommé Richard Lyndecker. Tous deux sont accusés d'avoir conspiré et d'avoir voulu faire sauter le canal de Welland, entre les lacs Erie et Ontario. Tous deux auraient avoué qu'ils s'étaient rendus sur la rive américaine du canal, mais sans franchir la frontière du Canada.

On déclare que König, depuis le commencement de la guerre, était le chef du service secret allemand aux Etats-Unis. Il est accusé d'avoir, dernièrement, sous le nom de Stemmler, obtenu du nommé Gustave Stahl, actuellement emprisonné pour parjure, le témoignage que le Lusitania portait des canons. On croit savoir que König et Lyndecker firent photographier le canal par des espions et qu'ils se disposaient à le faire sauter avec de la nitroglycérine.

La plainte dont ils sont l'objet porte qu'ils se proposaient de commencer une entreprise militaire dans les Etats-Unis.

New-York, 19 décembre. (Havas.) — Le commis de banque Frédéric Schindel a été arrêté sous l'inculpation d'avoir volé des documents et des dépêches qu'il aurait communiqués aux agents allemands et qui contenaient des renseignements relatifs aux bâtiments parlants et aux usines fabriquant des munitions, ainsi qu'à des sommes placées par les Alliés dans certaines banques.

L'ex-bourgmestre de Bruxelles

M. Adolphe Max, prisonnier en Allemagne, à Glatz (Silésie), apprend, dans une lettre à ses amis, qu'il est mis au secret le plus absolu : depuis six mois, il n'a pas entendu le son d'une parole humaine.

Les Flandres inondées

Amsterdam, 19 décembre. Le Telegraaf dit qu'il règne une grande activité dans Courtrai et Audenarde. Les plaines de Thielt, Viadsloo, Aessen, Zarren sont inondées.

Les soldats allemands revenant de Middelkerke, de Lake et de Zarren se plaignent amèrement de ce qu'ils doivent marcher dans l'eau pour parvenir aux avant-postes.

L'Espagne achète un de navire

Madrid, 19 décembre. Havas. — A la suite du conseil des ministres d'hier, le directeur du commerce a demandé aux directeurs des ports la liste des navires étrangers réfugiés dans les ports espagnols, dans le but de traiter leur achat pour la marine espagnole.

La Hollande se fortifie

Le Havre, 19 décembre. (Havas.) — Dans sa réponse écrite à la seconde Chambre, au sujet du crédit supplémentaire de 50 millions de florins, le ministre de la guerre déclare que la nécessité, pour les Bays-Bas, de continuer à être prêts est due au danger évident d'une surprise hostile. « Les dangers auxquels les Bays-Bas sont exposés sont aussi grands que jamais. Ils pourraient devenir sérieux à un moment donné. L'idée de concentrer seulement le nombre de troupes nécessaire pour protéger les points les plus menacés est donc hors de question. »

NOUVELLES RELIGIEUSES

Les aumôniers autrichiens

L'aumônier en chef de l'armée autrichienne du front italien, Mgr Bjelak, vient d'adresser aux aumôniers placés sous ses ordres une lettre circulaire de remerciements et d'encouragements. Il les félicite de leur dévouement aux soldats, de leur abnégation et de leur mépris du danger. L'évêque rend un hommage particulier aux prêtres qui vivent au milieu des troupes dans la haute montagne et qui sont astreints à des voyages périlleux pour aller porter les secours de la religion aux postes militaires. Il exprime également son admiration au clergé de Goritz, qui continue son ministère sous les obus, parmi les ruines de la ville.

Le cardinal Frühwirth

Le roi Louis de Bavière a remis solennellement, hier, dimanche, la barrette au nouveau cardinal de curie André Frühwirth.

Il y a une année

20 décembre 1914

Ouverture d'un mouvement offensif français en Champagne. L'assaillant envoya 1200 m. de tranchées au nord de Beauséjour.

Contre-attaque allemande à l'ouest de Lille. Les Anglais perdent du terrain à Richebourg l'Arroué.

L'Autriche se décide à entrer en matière sur les demandes de compensations de l'Italie.

De Georges Cain, dans le Temps :

Comme nous interrogeons un vaillant officier blessé, lui demandant quel était l'épisode qui l'avait le plus surpris, voici ce qu'il nous conta : « C'était par un matin brumeux... Les officiers de liaison, ceux qui devaient, à tour de rôle, être expédiés par le général aux points convenables, étaient massés autour du chef, dans le réduit souterrain où aboutissaient les téléphones : secrétaires d'état-major, officiers d'ordonnance, généraux, cyclistes, téléphonistes... Nous attendions... Dix heures... l'attaque est déclenchée depuis près d'une demi-heure, les nouvelles commencent d'arriver, précipitées, laconiques : « On avance ici... » « Un arrêt là... » « Barrage formidable à la cote X... » « De terribles fils de fer barbelés, insuffisamment broyés par l'artillerie, au point Y... » Soudain, un téléphoniste, d'une voix qui sonne comme un coup de clairon : « Mon général... mon général... le colonel B... annonce que ses hommes et lui ont percé la ligne ennemie ; il occupe V... et attend vos ordres... » Alors le général : « Oh ! les braves gens !... Ce terrible B... vite, vite, lieutenant, rejoignez le colonel, donnez-lui telles et telles instructions... Ajoutez que je l'embrasse et qu'il peut compter sur une belle citation... bien tapée !... » Nous parlons, mon camarade, et moi... Sous un orage de fer et de feu nous

rejoignons le colonel... Nous le retrouvons dans un réduit allemand, à peu près pulvérisé. Il est entouré de ses officiers poudreux et sanglants comme lui. Je rends compte de ma mission, mais, lorsque j'arrive à l'annonce de la citation, à bien tapée », le colonel se redressant : « Ah ! non... Non... Pas ça... Une citation !... Mais ça tuera ma pauvre maman... qui ne me sait pas au feu. Pensez donc, elle a soixante-dix-huit ans et la chère vieille me croit bien tranquille... dans les bureaux... dans les bureaux ! »

MOT DE LA FIN

D'un nouveau journal de guerre, Le Penseur, organe de tous ceux qui pensent et sont pensés, cette pensée d'un penseur : — A l'hôpital les plus heureux ne sont pas toujours ceux qu'on pense.

POINTS SÈCHES

Quelle différence entre le matin et le soir du même paysan, lorsque, à midi, il a échangé un chapeau troué contre un chapeau neut ?

Qui nous donnera le livre indispensable qui sera intitulé : De l'influence du soleil sur la clarté des idées ?

Nouvelles diverses

Les élections grecques ont eu lieu hier, 19 décembre, au milieu d'un grand calme ; les vénizélistes se sont abstenus.

— Les consuls d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, à Salonique, ont quitté cette ville, se rendant à Monastir, qui est occupé par les Bulgares.

— La Nea Ellas d'Athènes apprend que la Quadruple-Entente projette d'offrir le trône d'Albanie au duc de Montpensier, de la famille d'Orléans.

Confédération

Au Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a procédé samedi à la répartition des départements pour l'année 1916. Les titulaires actuels conservent tous leurs départements.

M. Decoppet devient suppléant du Département politique, tandis que M. Motta prend à sa place la suppléance du Département des postes et des chemins de fer.

Le tribunal fédéral des assurances

Le Conseil fédéral a approuvé l'arrêté concernant le tribunal fédéral des assurances.

Ce tribunal sera composé d'un président permanent, d'un vice-président permanent et de cinq juges, qui exerceront ces fonctions comme fonctions accessoires. Tous seront nommés par l'Assemblée fédérale.

Le siège du tribunal est à Lucerne ; mais le tribunal pourra tenir des séances également dans d'autres localités.

Le président du tribunal touchera un traitement annuel de 12,000 fr. ; le vice-président, de 11,000 fr. ; le greffier, de 6,000 à 8,000 fr. ; les secrétaires, de 4,000 à 6,000 fr.

La disposition du projet primitif, selon laquelle les avocats pratiquants ne pouvaient accepter les fonctions accessoires de juge au tribunal des assurances, a été supprimée.

Le traitement de ces juges sera fixé par arrêté du Conseil fédéral.

Sociétés de consommation

Le conseil de surveillance de l'Union des sociétés suisses de consommation a décidé d'accorder un double supplément de traitement au personnel des coopératives pour 1916. Il a autorisé, en outre,

la commission administrative à prendre l'initiative de la création d'un syndicat d'achat des laits pour l'approvisionnement des sociétés de consommation.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Un officier Italien Interné

Au cours d'une violente tempête qui a sévi à notre frontière orientale, sur l'Umbrial, un officier d'alpini italiens a franchi la frontière suisse. Il a été transporté à Santa Maria et, de là, à l'hôpital de district, à Samedan.

Au vu d'un télégramme de sa famille, l'officier a demandé à rentrer en Italie.

GANTONS

VAUD

Le nouveau syndic de Payerne. — Dans sa séance de vendredi, le conseil communal de Payerne a nommé municipal et syndic, en remplacement de M. Emile Perrin, décédé, M. Ferdinand Cornaz, député, directeur de la Briqueterie mécanique.

M. Cornaz appartient, comme feu M. Perrin, au parti libéral.

VALAIS

La sanctification des fêtes. — Le Walliser Bote enregistre les protestations qui lui sont parvenues à la suite du sans-gêne de certaines entreprises qui ont fait travailler leur personnel le 8 décembre, fête chômée en Valais. Notre confrère invite la police à ne plus tolérer de semblables abus.

FAITS DIVERS

STRASBOURG

Collision de navires en Méditerranée

La compagnie de navigation mixte à Marseille annonce que le vapeur Djurdjura, naviguant aux étiages au large de Malte, est entré en collision, dans la nuit du 14 au 15 décembre, avec un croiseur anglais ayant également ses feux éteints. Le Djurdjura a coulé. Les passagers et l'équipage ont été sauvés, à l'exception de dix marins disparus.

Une affaire de fraude pharmaceutique

Un certain nombre de pharmaciens et de droguistes de Paris constatent depuis quelque temps que l'opirine, qu'ils reçoivent ordinairement de l'étranger, en passant par Marseille, leur parvenait dépourvue de son principe actif, l'acétyl salicylique. Ce produit, qui vaut à l'heure actuelle 140 francs le kilo, était remplacé par une poudre sans efficacité.

Informé de ces faits, le parquet chargea M. Lavaysé, chef du service de la répression des fraudes à la préfecture de police, d'opérer, au hasard, des prélèvements chez la plupart des droguistes et des pharmaciens. A part quelques exceptions, M. Lavaysé, assisté du directeur de l'Ecole de pharmacie, constata que la punise trouvée en leur possession était, elle aussi, débarrassée de l'acétyl salicylique.

M. Lavaysé cherche à établir si la fraude a été commise à l'étranger ou si c'est le réceptionnaire de Marseille qui a opéré cette substitution.

SUISSE

Découverte mystérieuse

On a trouvé l'autre matin, près de Krauchthal (Berne), le corps du menuisier Ernest Ryser, de Mühlbach. Ryser avait fait quelques courses à bicyclette dans la centaine les jours précédents.

On ne saurait dire encore si l'on est en présence d'un meurtre ou d'un suicide.

Noyée dans un ruisseau

A Elkingen (Soleure), une femme âgée, nommée Grütter, s'est égarée dans l'obcu-

Journal d'un curé de campagne pendant la guerre

Par Jean QUERCY

Le maire a rougi, m'a serré la main hâtivement, s'est incliné devant M. Coornaert, et a disparu.

Il n'avait pas fermé la porte que Rosalie arrivait de sa cuisine avec la soupe.

— Monsieur, ai-je dit à M. Coornaert après le benedictine, je vous fais toutes mes excuses pour les dures paroles du maire. Vous êtes ici chez vous.

— Oui, je le sais. Mais excusez-moi ; de tout ce que vous avez dit je n'ai retenu qu'un mot : la morale des curés !

Pourriez-vous m'exposer ce système, que je ne figure pas dans mon manuel de théologie ?

Je me suis fait prier pour piquer la curiosité de mon hôte, et, comme il dépeçait une grosse pomme de terre craquelée (ils n'en ont pas de parées en Allemagne) je lui ai raconté l'histoire qui suit :

Les curés ont et la pure morale. — Fable. Vous connaissez M. Gardais et je n'ai pas à vous faire son portrait comme je le devrais d'après toutes les règles de l'art de conter. Vous le con-

naissez, mais vous ne savez pas qu'il aime les artichauts. Et bien, Monsieur, il les adore ! Là, sous notre rocher, il possède un lopin de terre bien ensoleillé, où il fait planter quelques pieds de chasselas et deux rangées d'artichauts. En l'an de grâce 1913, pour la première fois, les artichauts, après avoir résisté à la gelée, montèrent bien droits, au pointemps. Tous les jours, M. Gardais allait les voir. Dans le roc friable, il avait taillé de ses mains une niche et un siège ; et là, tous les jours, il restait assis pendant des heures et regardait pousser ses artichauts. Un jour, il ne se tint pas de joie ; à l'extrémité d'une lige, un bouton avait paru. Le lendemain il y en eut trois. Huit jours après, il en comptait dix ; dix pommes d'artichaut ! M. Gardais, tous les jours, était fidèle à sa faction. Bien abrités des vents du nord, les pommes bavaient le soleil et s'engraïssaient. M. Gardais était heureux ; il se voyait déjà à table. Il mettait un couteau sous son assiette pour rassembler d'un côté la sauce poivrée et vinaigrée ; il enlevait une à une les folioles précieuses qui cristallaient, il les trempait délicatement dans son vinaigre, puis, d'un coup de dent expert, il arrachait le lambeau de chair blanche.

M. Coornaert, pour m'écouter, avait cessé de manger ; et je lisais dans ses yeux la vague crainte d'une mystification. Rosalie, qui savait, était tout fort en apportant les confitures. Après une pause, je repris :

— Vous vous demandez ce que vient faire ici la pure morale ? Vous l'allez voir. M. Gardais, environ le mois de juillet, fut prié de présider la distribution des prix de l'école laïque des filles et d'y prononcer un discours. Il accepta, ce qui fut de sa part une grosse faute qu'il payait cher. Il continua à visiter ses artichauts. Mais il lui arrivait de ne pas les regarder. Il préparait son discours. Le grand jour vint. A 2 heures de l'après-midi, précisément à l'heure où il aurait dû aller voir ses artichauts, M. Gardais prit place sur une estrade, dans le préau de l'école. Un faisceau de drapeaux ombrageait sa tête. L'institutrice lit le palmarès. Il fait chaud. M. Gardais rêve. De l'autre côté du mur, il y a, en contre-bas, son jardin, et, dans ce jardin, des pommes d'artichaut qui s'ouvrent et baillent au soleil. Elles sont à point. On les coupera ce soir pour fêter le succès du discours. Ah ! oui, le discours ! C'est le moment. M. Gardais se lève. Brouhaha. Au milieu du bruit et de la confusion, la « tata » (c'est ici la servante, institutrice auxiliaire pour l'école maternelle) sort du préau, sans être remarquée. M. Gardais lit son discours. Son discours porte sur un sujet grave : la pure morale, celle qu'on enseigne dans les écoles de la République, celle qui propose à l'homme des récompenses inférieures et nobles, celle qui est appelée à prendre définitivement la place des morales intéressées que les religions ont imposées à nos pères. Et

qu'on ne dise pas que la morale laïque manque d'efficacité ; notre histoire, qui ne date que de trente ans, prouve le contraire avec surabondance. Vifs applaudissements. On sort. M. Gardais va s'échapper sans écharpe, changer de linges, puis, grave et souriant à la fois, il se dirige vers son jardin. J'étais sur sa place, Monsieur, et je n'oublierai jamais le formidable juron qui me retenti. Vous savez déjà, je pense, l'habitude du pays : quand nos gens sont irrités, pour injurier le Dieu unique, ils invoquent les mille dieux du paganisme. J'entendis un juron retentissant. Je vis M. Gardais traverser la place en courant et entrer à la gendarmerie. Savez-vous ce qui était arrivé ? Pendant le discours de M. Gardais, on avait volé les pommes d'artichaut. Les liges amputées se dressaient lamentablement, comme le cou de saint Jean-Baptiste dans cette croûte que vous avez admirée à la sacristie. Or, voici le bon du conte. Tout se sait au village. Quelqu'un avait vu la tata aller et puis revenir, son tablier relevé. Le maire et le gendarme entrèrent à l'école laïque. Et ils virent quoi ? Sur la table de la cuisine, les pommes d'artichaut que la tata avait volées. Et savez-vous ce que dit M. Gardais à cette heure tragique ? Il dit dans son fier langage : « Ah ! je vous en f... donnerai, moi, de la pure morale ! C'était l'effondrement d'un système ! »

M. Coornaert a compris. Il s'est levé de table pour mieux rire. Il a ri d'abord

bruyamment. Puis il est allé s'asseoir dans un coin et, longtemps, il a ri en cascade, avec un bruit de source.

Ce bon rire nous a fait oublier les misères et l'atmosphère du maire. Qu'il lui soit beaucoup pardonné ! C'est tout de même un brave homme, qui fait des efforts pour échapper à l'empire de la vanité démocratique. Ne lui rendons pas la tâche trop difficile.

C'est ce que j'ai tenté de faire comprendre à M. Coornaert en l'accompagnant dans sa chambre.

— Voyez-vous, mon cher confrère, lui disais-je, vous ne comprenez pas très bien l'âme française. Vous avez été gâté par trop de bonheur. La Belgique est catholique ; elle accepte, elle demande le rude enseignement de l'Evangile ; et, quand vous lui dites « la Loi » dans son austérité, personne ne se cabre et personne ne vous blâme. La France, au contraire, a désappris l'Evangile. Nos hommes ont oublié le chemin de l'église. L'épreuve, la crainte, la souffrance, un reste du vieux instinct chrétien les y ramènent. Ils attendent de nous des paroles d'espérance, de consolation et de paix. Je crois qu'ils veulent réparer le passé et qu'ils le répareront bien, mais à la condition que nous ne leur en parlerons pas trop. Quand le prodige revient à la maison natale, son père ne fit aucune allusion à l'indignité de sa conduite passée ; il réprimanda même le frère aîné qui s'indignait d'une telle indulgence. Eh bien, mon cher confrère,

vous êtes un peu comme ce frère aîné, et comme vous n'avez pas pitié, votre parler est rude. Moi, je me sens moins enclin à la dureté ; les fautes de mes enfants, je les comprends parce que je les ai vécues ; j'y ai peut-être, moi et mon Eglise, ma part de responsabilité. Je n'ai pas comme vous le droit de donner le fouet aux repentants. Je m'incline avec eux devant la main de Dieu qui a tout conduit ; je m'efforce d'oublier le passé, afin d'assurer la paix pour le présent, et je salut pour l'avenir.

M. Coornaert m'a écouté avec condescendance ; puis, il m'a dit :

— Vous avez peut-être raison ; mais nous n'avons pas tort. Dans un troupeau, il faut des bergers et des chiens. Et les bergers qui jouent de la flûte ne valent pas, pour chasser les loups, de gros chiens qui aboient et qui mordent.

Voyez-vous ce M. Coornaert ! On le croit endormi parce qu'il est gros et il dit avec placidité des mots d'esprit, qui imposent silence. C'est un bon bouledogue du bon Dieu et il doit bien défendre son troupeau ! Et moi, le pacifique, est-ce que Dieu ne me condamnera pas en me rangeant parmi les « chiens muets qui ne savent pas aboyer » ?

(A suivre.)

Les nouveaux abonnés pour 1916 recevront le journal dès ce jour sans augmentation de prix.

Dernière heure

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

London, 20 décembre. Communiqué officiel : L'artillerie a été considérablement active à l'est d'Ypres, et contre nos tranchées à l'ouest et au sud de Messines.

Le raid aérien au-dessus de Metz

Bâle, 20 décembre. Suivant les journaux italiens, 13 avions français ont participé à l'attaque sur Metz. Ils ont survolé pendant plus de vingt minutes la ville, en lançant sur les maisons, les rues et les places, de nombreuses bombes de divers calibres.

Les Alliés à Salonique

Vienne, 20 décembre. (A.) — La Neue Freie Presse, commentant l'intention des Alliés de rester à Salonique, écrit que, dans ce cas, la Grèce ne se trouve plus dans la nécessité de défendre son sol contre l'avance des troupes bulgares.

A Salonique

Milan, 20 décembre. Le correspondant spécial du Corriere della Sera télégraphie de Salonique qu'il a obtenu un accord complet et intervenu entre les états-majors grec et allié au sujet de l'application des mesures réclamées pour assurer la sécurité des troupes alliées et la liberté de leurs mouvements.

A Athènes

Athènes, 20 décembre. Havas. — A l'occasion de la fête du tsar, un Te Deum a été célébré à l'église russe, en présence du ministre de Russie. On remarquait dans l'assistance le prince héritier, l'aide de camp du roi, M. Skouloudis, les ministres de l'Entente et de nombreuses autres personnalités.

Informations turques

Constantinople, 20 décembre. Sur le front d'Irak, près de Kout-el-Amara, se développent des combats locaux favorables pour nous, avec de brèves accalmies. Rien d'important au Caucase.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Table with 2 columns: Temps (15-20 Dec) and Humidité (8h m, 1 h s, 8 h s). Includes a bar chart for precipitation.

TEMPS NORVÉGIEN COULÉ

Loudest, 20 décembre. Havas. — Le vapeur norvégien Nica a été coulé. Onze hommes de l'équipage et le pilote ont été débarqués.

Autriche et Etats-Unis

New-York, 20 décembre. Havas. — L'Associated Press apprend de Washington que la seconde note américaine à l'Autriche sera probablement envoyée aujourd'hui.

tion du gouvernement austro-hongrois sur le communiqué de l'Amirauté autrichienne et renouvellera les demandes américaines basées sur les faits admis par ce communiqué.

Quoique aucune limite de temps ne soit fixée, l'Autriche devra décider rapidement si les relations doivent être rompues.

La note ne cède sur aucune des demandes primitives. Elle précise les circonstances motivant les réclamations américaines.

Sans cependant entrer dans la discussion des détails, le gouvernement américain donne les renseignements que l'Autriche est en droit de demander.

La note discutera longuement la prétention de l'Autriche que, même si les faits sont tels qu'ils ont été présentés par les Etats-Unis, ils ne justifient pas un blâme au commandant du sous-marin qui a coulé l'Ancona.

Les invalides en Suisse

Berlin, 20 décembre. (Wolff.) — Au sujet de l'internement en Suisse de prisonniers de guerre malades, la Gazette de l'Allemagne du Nord écrit :

Le gouvernement fédéral suisse, afin de donner au moins une solution provisoire satisfaisante à la question depuis longtemps discutée de l'internement en Suisse de prisonniers de guerre malades, a proposé que l'on transportât tout d'abord en Suisse, le 15 janvier 1919, pour les y soigner, 1000 malades allemands et autant de malades français atteints de maladies spécifiées.

Le gouvernement allemand a immédiatement accepté cette proposition, avec la réserve que la réciproque, du côté français, soit quant au nombre des prisonniers, soit quant à la date de l'arrivée en Suisse, paraisse garantie.

On se réserve de publier ultérieurement les détails concernant l'exécution éventuelle de l'accord, notamment les noms des prisonniers allemands qui seraient internés en Suisse et les localités où ils seraient mis en traitement.

Typus

Lugano, 20 décembre. M. — On assure que le typhus régit parmi les troupes italiennes.

SUISSE

Vol de bijoux. Genève, 20 décembre. Un cambrioleur inconnu a volé, hier soir, dimanche, dans la campagne de M. Louis Pietet, au Reposoir, près Pregny, de nombreux bijoux, dont plusieurs de grande valeur.

Calendrier

MARDI 21 DÉCEMBRE. SAINT THOMAS, apôtre. D'abord incrédule, Thomas ne voulut ajouter foi à la résurrection de Jésus-Christ qu'après avoir vu les plaies sacrées.

rité, est tombée dans un ruisseau et s'est noyée.

Les drames au couteau

A. Krumpfos, près de Steinbrunnen (Berne), un charpentier, du nom d'Albert Barri, a été frappé mortellement, au cours d'une rixe, d'un coup de couteau à l'abdomen.

FRIBOURG

Fête du Bienheureux Canisius

A la suite des changements apportés à la liturgie, la fête du Bienheureux Pierre Canisius se trouve fixée désormais au 22 décembre. Le collège Saint-Michel, la célébrera donc mercredi, avec la solennité accoutumée.

La chapelle des reliques et la chambre du Bienheureux seront ouvertes au public pendant toute la journée. On ce qui concerne le buste-statue, qui produira le plus bel effet sur son socle en granit du Tessin, on se rappellera que le sculpteur, M. Regazzoni, n'a pas représenté Canisius, comme le montrent ses images, affaibli par l'âge et retiré de la vie publique, mais tel qu'il devait être aux belles années de son apostolat.

Testament

Après avoir institué l'orphelinat de la ville de Fribourg héritier de ses biens, Mlle Séraphique Gottrau, décédée dernièrement en notre ville, a fait les legs ci-après : 20,000 fr. à l'Ecole ménagère de Fribourg ; 10,000 fr. au bénéfice de la cure de Courtion ; 10,000 fr. à la paroisse de Saint-Pierre, à Fribourg, pour la construction de l'église.

Les rapatriés

Les trains d'évacués civils des départements français envahis se succèdent à travers notre pays, offrant sans cesse à nos populations de nouvelles visions de l'atroce guerre et de nouvelles occasions d'exercer leur charité.

Concert en faveur de l'Orphelinat

Le concert donné hier, dimanche, à la Grenette, en faveur de l'arbre de Noël de l'Orphelinat, a été un grand succès au point de vue artistique.

Pour le Noël des enfants de l'Auge

Hier, dimanche, après midi, dans la grande salle de la Maison ouvrière de l'Auge, devant un auditoire qui garnissait jusqu'aux derniers recoins, les enfants des écoles enfantines de l'Auge ont donné leur première représentation de Noël.

Dans nos paroisses

La semaine dernière a eu lieu, à Cheyres, la réception de M. l'abbé Paul Loois, nommé dernièrement curé de cette importante paroisse de la Broye.

autorisés et leurs invités à l'Hôtel de l'Écu.

Pendant le repas, de nombreux chœurs furent exécutés par la Société de chant, sous la direction de M. Berset, instituteur.

M. le président de paroisse, M. le préfet Corboud, et M. le député Paillet se firent, tour à tour, les interprètes de la population et souhaitèrent la bienvenue au nouveau pasteur, qui se montra vivement touché des sentiments de ses ouailles.

Mireille

Nous avons dit, samedi, quelques mots de la belle conférence de M. le professeur Paul Girardin sur : La Provence et la vie méditerranéenne dans la Mireille de Mistral.

Mireille n'est point une banale histoire d'amour. C'est, avant tout, une action, une intrigue, mettant en scène l'amitié très pure d'un jeune vannier des rives du Rhône et de la fille du riche propriétaire du Mas des Micocoules. Cette action très simple, l'histoire d'un amour contrarié par les parents de Mireille, s'applique magnifiquement par la description des scènes de la vie rurale en Provence, au pied des Alpes, en marge de la grande Crau.

Acte de courage

Hier, dimanche, vers 3 heures de l'après-midi, plusieurs personnes patient sur un étang aux environs de Fribourg. L'une d'elles tomba sur la nuque si malencontreusement qu'elle perdit connaissance, tandis que, sous le choc, la glace fissurait.

Terrible accident de forêt

Un après-midi de la semaine dernière, deux jeunes gens appartenant à une honorable famille de Lessoc, MM. Paul et Robert Fracheboud, s'en allaient à la forêt des Caynelles, qui se trouve à deux heures et demie en amont, pour y abriter des sapins.

Encore un homme écorché par une bille

On était en train, jeudi après midi, de décharger des billes à la scierie de Gumenfens, lorsque vint à passer M. Jacques Rey, chiffonnier à Avry, et son fils, âgé d'une dizaine d'années.

Enseveli dans une carrière

Un accident mortel — le troisième de la semaine — est arrivé vendredi, un peu avant midi, dans les carrières du pont de Corbières.

FOOTBALL

Hier dimanche, à Yverdon, Excelsior I, de notre ville, a battu Concordia II, d'Yverdon, par 7 buts à 1.

mées rendirent hommage à l'Enfant-Jésus.

Le Caillien Verein fit goûter dans les entr'actes la beauté de ses voix. Le piano d'accompagnement, pour les pièces enfantines, fut tenu par M<sup>me</sup> Richard-Girardin.

Les auditeurs se sont retirés charmés et pleins d'admiration devant le résultat qu'ont obtenu les peines et le talent des bonnes Sœurs et de leurs dévoués auxiliaires, sous la direction de l'excellent curé de Saint-Maurice, M. le chanoine Schönenberger.

Solrée théâtrale et musicale

On nous prie de rappeler que c'est demain soir, mardi, à 8 1/2 h., au théâtre, qui aura lieu la soirée de bienfaisance organisée par la Société de Belles-Lettres, au profit des pauvres de la ville.

M<sup>me</sup> Georges Andina, de Genève, qui a bien voulu prêter son gracieux concours à cette fête, chantera du Bloch, du Lemaitre, du Sinigaglia, du Dalozzo, etc. Elle sera accompagnée par M. Mégovand, de Genève ; c'est, diront la partie musicale sera des plus intéressantes.

Acte de courage

Hier, dimanche, vers 3 heures de l'après-midi, plusieurs personnes patient sur un étang aux environs de Fribourg. L'une d'elles tomba sur la nuque si malencontreusement qu'elle perdit connaissance, tandis que, sous le choc, la glace fissurait.

Néanmoins que son courage, M. de X. s'élança et parvint à déposer à terre le malheureux, évanoui, tout en enfonçant lui-même. Sachant parfaitement nager, il a heureusement pu s'en tirer. Inutile de dire qu'il a reçu les félicitations méritées de tous les spectateurs.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 h., répétition au local.

MEMENTO

À l'Institut français de Hautes Etudes, villa des Fongères, ce soir, lundi, à 8 h., conférence de M. l'abbé D. Favre : Les dernières années de Chateaubriand.

COTE DU CHANGE

Table with 3 columns: Cours du 20 décembre 1918, Demande, Offre. Lists exchange rates for Italian, German, and other currencies.

FOOTBALL

Hier dimanche, à Yverdon, Excelsior I, de notre ville, a battu Concordia II, d'Yverdon, par 7 buts à 1.

Continuant ses succès, la seconde équipe de Young-Boys a triomphé, sur son terrain à Berné de Stella II de Fribourg par 4 buts contre 2.

Une audacieuse aventurière

Samedi soir, un peu avant 7 heures, arrivait à Fribourg, venant de Montreux, en auto-taxi, une jeune fille d'une vingtaine d'années. Elle venait, disait-elle, chercher en notre ville sa mère malade.

Cette dernière avait tout simplement mandé, de la gare, par téléphone, un taxi d'un garage de notre ville au moyen duquel elle se fit transporter à Berné, en recommandant au chauffeur d'accélérer la vitesse, pour arriver à temps au théâtre.

Arrivée là, la voyageuse pria le chauffeur de venir l'attendre à la sortie du spectacle, pour la ramener à Fribourg. Le chauffeur l'attendit jusqu'à 4 heures du matin. C'est alors qu'il se rendit compte qu'il avait été dupé.

La jeune aventurière en cause est de taille moyenne ; elle a les cheveux châtains clairs et elle était, samedi soir, égarément vêtue d'un costume rouge et d'un manteau beige. Elle portait, en outre, une toque, avec voile de gaze rouge.

MERCURIALE AGRICOLE

Situation. — Grâce aux associations, aux syndicats, au travail constant de nos établissements d'enseignement agricole, les conditions de la vie à la campagne ont changé. Les produits se vendent à des prix plus rémunérateurs, amenant ainsi au foyer du paysan plus d'aisance et plus de confort et lui permettant, dès lors, une meilleure mise en valeur du sol, source véritable de richesse et condition essentielle de bien-être.

Il faudrait aussi grouper davantage les efforts des bonnes volontés, pour donner à un plus grand nombre le goût, des choses de la terre, le goût de la vie simple et saine.

Apprenons aux jeunes gens, à nos enfants, à garder l'amour de la terre ; encourageons-les à rester cultivateurs ; éloignons de leur esprit ces espérances trompeuses qui les attirent vers des fondations souvent mal rétribuées ou qui ne conviennent pas à leurs goûts ou à leur tempérament.

Céréales. — Depuis quelques jours, le trafic des marchandises d'Italie en Suisse, par le Gothard, augmente sensiblement, notamment en ce qui concerne les denrées alimentaires.

On signale, l'arrivée, jour par jour, de 20 à 25 wagons de blé, emmagasiné dans les dépôts de Romanshorn.

Le commissariat central des guerres achète toujours des céréales indigènes (froment, épeautre et seigle) aux conditions du cahier des charges, qui peut être demandé au commissariat.

On raconte qu'un certain nombre de courtiers en grains ont fait de belles affaires, en achetant les céréales aux paysans et en les revendant, à la Confédération. Il y aurait là une nouvelle tâche pour les associations agricoles.

Fourrages. — Les derniers marchés sont très calmes. Il y a peu d'acheteurs, et par suite, les prix ont une tendance à la baisse.

On paye le foin de prairies naturelles de 8 à 8 fr. 50 les 100 kg., et le regain, de 9 fr. à 9 fr. 50.

La paille se vend de 6 fr. 50 à 7 fr. 50 le quintal, et la litière proprement dite, de 4 fr. 50 à 5 fr. 30.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 h., répétition au local.

MEMENTO

À l'Institut français de Hautes Etudes, villa des Fongères, ce soir, lundi, à 8 h., conférence de M. l'abbé D. Favre : Les dernières années de Chateaubriand.

COTE DU CHANGE

Table with 3 columns: Cours du 20 décembre 1918, Demande, Offre. Lists exchange rates for Italian, German, and other currencies.

FOOTBALL

Hier dimanche, à Yverdon, Excelsior I, de notre ville, a battu Concordia II, d'Yverdon, par 7 buts à 1.

Une audacieuse aventurière

Samedi soir, un peu avant 7 heures, arrivait à Fribourg, venant de Montreux, en auto-taxi, une jeune fille d'une vingtaine d'années. Elle venait, disait-elle, chercher en notre ville sa mère malade.

Cette dernière avait tout simplement mandé, de la gare, par téléphone, un taxi d'un garage de notre ville au moyen duquel elle se fit transporter à Berné, en recommandant au chauffeur d'accélérer la vitesse, pour arriver à temps au théâtre.

Arrivée là, la voyageuse pria le chauffeur de venir l'attendre à la sortie du spectacle, pour la ramener à Fribourg. Le chauffeur l'attendit jusqu'à 4 heures du matin. C'est alors qu'il se rendit compte qu'il avait été dupé.

La jeune aventurière en cause est de taille moyenne ; elle a les cheveux châtains clairs et elle était, samedi soir, égarément vêtue d'un costume rouge et d'un manteau beige. Elle portait, en outre, une toque, avec voile de gaze rouge.

MERCURIALE AGRICOLE

Situation. — Grâce aux associations, aux syndicats, au travail constant de nos établissements d'enseignement agricole, les conditions de la vie à la campagne ont changé. Les produits se vendent à des prix plus rémunérateurs, amenant ainsi au foyer du paysan plus d'aisance et plus de confort et lui permettant, dès lors, une meilleure mise en valeur du sol, source véritable de richesse et condition essentielle de bien-être.

Il faudrait aussi grouper davantage les efforts des bonnes volontés, pour donner à un plus grand nombre le goût, des choses de la terre, le goût de la vie simple et saine.

Apprenons aux jeunes gens, à nos enfants, à garder l'amour de la terre ; encourageons-les à rester cultivateurs ; éloignons de leur esprit ces espérances trompeuses qui les attirent vers des fondations souvent mal rétribuées ou qui ne conviennent pas à leurs goûts ou à leur tempérament.

Céréales. — Depuis quelques jours, le trafic des marchandises d'Italie en Suisse, par le Gothard, augmente sensiblement, notamment en ce qui concerne les denrées alimentaires.

On signale, l'arrivée, jour par jour, de 20 à 25 wagons de blé, emmagasiné dans les dépôts de Romanshorn.

Le commissariat central des guerres achète toujours des céréales indigènes (froment, épeautre et seigle) aux conditions du cahier des charges, qui peut être demandé au commissariat.

On raconte qu'un certain nombre de courtiers en grains ont fait de belles affaires, en achetant les céréales aux paysans et en les revendant, à la Confédération. Il y aurait là une nouvelle tâche pour les associations agricoles.

Fourrages. — Les derniers marchés sont très calmes. Il y a peu d'acheteurs, et par suite, les prix ont une tendance à la baisse.

On paye le foin de prairies naturelles de 8 à 8 fr. 50 les 100 kg., et le regain, de 9 fr. à 9 fr. 50.

La paille se vend de 6 fr. 50 à 7 fr. 50 le quintal, et la litière proprement dite, de 4 fr. 50 à 5 fr. 30.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 h., répétition au local.

MEMENTO

À l'Institut français de Hautes Etudes, villa des Fongères, ce soir, lundi, à 8 h., conférence de M. l'abbé D. Favre : Les dernières années de Chateaubriand.

COTE DU CHANGE

Table with 3 columns: Cours du 20 décembre 1918, Demande, Offre. Lists exchange rates for Italian, German, and other currencies.

FOOTBALL

Hier dimanche, à Yverdon, Excelsior I, de notre ville, a battu Concordia II, d'Yverdon, par 7 buts à 1.

tion du gouvernement austro-hongrois sur le communiqué de l'Amirauté autrichienne et renouvellera les demandes américaines basées sur les faits admis par ce communiqué.

Quoique aucune limite de temps ne soit fixée, l'Autriche devra décider rapidement si les relations doivent être rompues.

La note ne cède sur aucune des demandes primitives. Elle précise les circonstances motivant les réclamations américaines.

Sans cependant entrer dans la discussion des détails, le gouvernement américain donne les renseignements que l'Autriche est en droit de demander.

La note discutera longuement la prétention de l'Autriche que, même si les faits sont tels qu'ils ont été présentés par les Etats-Unis, ils ne justifient pas un blâme au commandant du sous-marin qui a coulé l'Ancona.

Les invalides en Suisse

Berlin, 20 décembre. (Wolff.) — Au sujet de l'internement en Suisse de prisonniers de guerre malades, la Gazette de l'Allemagne du Nord écrit :

Le gouvernement fédéral suisse, afin de donner au moins une solution provisoire satisfaisante à la question depuis longtemps discutée de l'internement en Suisse de prisonniers de guerre malades, a proposé que l'on transportât tout d'abord en Suisse, le 15 janvier 1919, pour les y soigner, 1000 malades allemands et autant de malades français atteints de maladies spécifiées.

Le gouvernement allemand a immédiatement accepté cette proposition, avec la réserve que la réciproque, du côté français, soit quant au nombre des prisonniers, soit quant à la date de l'arrivée en Suisse, paraisse garantie.

On se réserve de publier ultérieurement les détails concernant l'exécution éventuelle de l'accord, notamment les noms des prisonniers allemands qui seraient internés en Suisse et les localités où ils seraient mis en traitement.

Typus

Lugano, 20 décembre. M. — On assure que le typhus régit parmi les troupes italiennes.

SUISSE

Vol de bijoux. Genève, 20 décembre. Un cambrioleur inconnu a volé, hier soir, dimanche, dans la campagne de M. Louis Pietet, au Reposoir, près Pregny, de nombreux bijoux, dont plusieurs de grande valeur.

Calendrier

MARDI 21 DÉCEMBRE. SAINT THOMAS, apôtre. D'abord incrédule, Thomas ne voulut ajouter foi à la résurrection de Jésus-Christ qu'après avoir vu les plaies sacrées.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Table with 2 columns: Temps (15-20 Dec) and Humidité (8h m, 1 h s, 8 h s). Includes a bar chart for precipitation.

TEMPS NORVÉGIEN COULÉ

Loudest, 20 décembre. Havas. — Le vapeur norvégien Nica a été coulé. Onze hommes de l'équipage et le pilote ont été débarqués.

Autriche et Etats-Unis

New-York, 20 décembre. Havas. — L'Associated Press apprend de Washington que la seconde note américaine à l'Autriche sera probablement envoyée aujourd'hui.

STIMULANT

STIMULANT. Préparé par le Docteur GIGRE FROSSARD. CIGRES PRO PATRIA. 25 cent. Le paquet de 10 cigares 25 cent.

